

Titre de l'action de formation : La prairie cerealiere : Renouvellement des prairies permanentes en AB avec des beches roulantes

- **Exposé des motifs de la formation (objet, contexte, porteur de projet) :**

Cette formation vient à la demande d'un groupe d'éleveurs bovin lait et allaitantes, en conventionnel et en AB, du Tarn et du Gers qui souhaite se former au travers d'un voyage d'étude chez un collègue vendéen qui travaille avec une démarche innovante d'un grand intérêt économique : la "prairie céréalière"

- **Objectif général de l'action de formation :**

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de comprendre la mise en oeuvre, les atouts, les limites et les enjeux économiques de la "prairie céréalière", un itinéraire technique innovant et performant en élevage

Un mot sur l'agriculteur-formateur : Luc Friconneau de EARL de la Pierre Plate – 85 310 Rives de l'Yon est un éleveur avec un model innovant de "prairie céréalière" valorisée par 2 séances de pâturage puis une conduite jusqu'au battage (70 VL Prim Holstein + suite, 500 000 L de reference laitere, 7 000 L/VL, 130 ha de SAU en herbe naturelle dont 50% en sursemis cerealier Avoine et epeautre). Il est le sujet de nombreux articles et intervenant au Colloque LVH – 12 janvier 2017 Autonomie // Semis direct & Sols Vivants // Rentabilité

- **Public visé et zone géographique (pré-requis des stagiaires) :**

Cette formation s'adresse aux éleveurs bovin lait et allaitantes, en conventionnel et en AB, en Occitanie

- **Critères et modalités d'évaluation des résultats :**

Les capacités acquises par chaque stagiaire. Comment et quand allez-vous les évaluer?

Ces capacités seront évaluées en fin de chaque module : un bilan collectif oral sera mis en oeuvre en fin de journée et permettra d'apprécier les savoirs et savoir-faire acquis.

La satisfaction des stagiaires. Comment et quand allez-vous l'évaluer?

En fin de formation, un bilan écrit sera mis en oeuvre et archivé, conformément aux exigences du décret qualité du 30/06/2015. Ce bilan permettra à l'organisme de formation d'améliorer son fonctionnement en fonction des retours des stagiaires.

PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION

Liste des séances

Séance n° 1

Durée :

7h00

Objectifs pédagogiques de la séquence ou du module :

Permettre aux stagiaires de comprendre la mise en oeuvre, les atouts, les limites et les enjeux économiques de la "prairie céréalière" en élevage

Contenus :

- la prairie céréalière : sa mise en oeuvre et sa dynamique de fonctionnement pâturage-battage en AB
- quelques précisions techniques : implantation, fauche, retour dans le cycle du pâturage, hauteur de coupe, vitesse de ventilation
- que faire avec la prairie en août ? fauche, pâturage ou sur-semis
- Quelques chiffres (2013/2014)

Charges operationnelles

- Prairies temporaires : 29 €/ha
- Melange cerealier : 182 €/ha (61 €/t)

Produits prairie cerealiere

- Rendements : 30 qx/ha Paille : 3 t/ha
- Paille de bouche : 1,5 t/ha
- Paturage d'aout : 2 000 kg Lait /ha

Au niveau de la ferme

- Cout alimentaire = 79 €/1000 L
- Marge brute = 427 €/1000 L = 1 572 €/ha SFP

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

tour de table, présentation théorique du dispositif innovant de la "prairie céréalière", visites de terrain commentée et discussion de groupe

Moyens d'encadrement (Nom/Prénom, Qualité du formateur et Compétences) :

un formateur spécialisé (Luc Friconneau, éleveur en Vendée)

Prestation rattachable :

Non